

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Poitiers (Site d'Angoulême) - Licence - Droit

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Poitiers (Site d'Angoulême) - Licence - Droit	Jury par défaut	Tous les candidats	150	886	693	884	22	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.
- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.
- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).
- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence Droit vise l'acquisition des bases théoriques essentielles à tout juriste tout en assurant une solide culture générale.

Les deux premières années offrent une formation générale et identique à tous les étudiant.es tandis que la troisième année permet une spécialisation.

La licence permet également d'acquérir les compétences méthodologiques et techniques nécessaires à l'ensemble des métiers du droit.

Rythme de la formation :

- 3 années d'études réparties sur 6 semestres
- Environ 25 h de cours par semaine
- Un travail personnel conséquent
- Des stages possibles tous les ans
- Des cours magistraux en amphithéâtre et des travaux dirigés en petits groupes

Pour avoir plus d'informations sur la mention Droit : <https://www.univ-poitiers.fr/espace-lyceen-ne/que-faire-apres-le-bac/licence-droit/>

Si vous êtes en reprise d'études, contactez [UP&PRO](#) en parallèle de votre candidature Parcoursup.

Demande de césure en première année :

- disponible après 1 semestre effectué au minimum
- consultez les informations [ici](#)

Attention : cocher la césure dans votre dossier Parcoursup ne vous réserve en aucun cas une place pour l'année suivante.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le calcul du pré-classement repose sur les moyennes des notes de Première et Terminale et des notes aux épreuves finales d'enseignements de spécialité avec une importance particulière attribuée aux matières en lien avec la formation et les éléments de la fiche Avenir. Sur la base de ce pré-classement, la commission se réunit physiquement pour une appréciation humaine des dossiers et notamment le projet de formation motivé.

Dans cette formation non sélective, chaque candidat.e est susceptible de recevoir une proposition d'admission. Toutefois, cette formation étant très demandée, les propositions d'admission aux candidats et candidates sont échelonnées dans le temps selon le rang d'appel et les réponses des autres candidats et candidates. Ainsi les candidats et candidates sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Outre les notes et la fiche Avenir, une attention particulière sera portée au projet de formation motivé et à son adéquation avec la formation demandée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyennes arithmétiques des notes disponibles de Première et Terminale (hors épreuves du baccalauréat)	Notes de Première et Terminale	Notes des bulletins	Important
	Enseignements du socle commun en lien avec la formation visée	- Enseignement scientifique - Histoire-géographie - Français / Philosophie	Notes des bulletins	Très important
	Enseignements de spécialité artistiques, littéraires, sciences humaines et sociales	- Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts) - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Humanités, littérature et philosophie Langues, littératures et cultures étrangères et régionales - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité - Sciences économiques et sociales	Notes des bulletins	Très important
	Epreuves terminales des enseignements de spécialité	Épreuves terminales des enseignements de spécialité	Notes aux épreuves du baccalauréat	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir		Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Champ « Capacité à	Champs « Capacité à s'investir » et «	Fiche Avenir	Important

	s'investir et autonomie » de la fiche Avenir	Autonomie » de la fiche Avenir		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projets de formation	Cohérence du (ou des) projet(s) de formation avec la formation choisie	Projet de formation motivé, fiche réorientation	Très important
	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir		Fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Virginie LAVAL,
Président de l'établissement Université de Poitiers (Site d'Angoulême)